

SCI Michel THOMAS

De: Clara BUONOMO <c.buonomo@cartesia-avocats.fr>
Envoyé: vendredi 8 avril 2022 14:51
À: SCI Michel THOMAS
Objet: SCI MICHEL THOMAS
Pièces jointes: SCI MICHEL THOMAS - constatation honoraire mandat de gérance - projet.docx

Bonjour Monsieur,

Je me permets de revenir vers vous concernant le mandat de gestion conclu avec le cabinet GERASCO. Comme convenu, je vous prie de bien vouloir trouver un projet de courrier ci-joint qu'il conviendra compte tenu des délais de leur adresser par lettre recommandée avec demande d'avis de réception et par email.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions que vous pourriez avoir à ce sujet.

De plus, concernant l'assemblée générale ordinaire en date du 19 avril prochain, j'attire votre attention sur le fait qu'à ce jour nous n'avons pas réceptionné l'accusé de réception de la convocation adressé à Monsieur Eric Thomas.

Comme évoqué, si ce dernier n'est pas présent lors de l'assemblée générale, les conditions de quorum ne seront pas réunies et l'assemblée ne pourra valablement délibérer.

Nous restons à votre entière disposition pour toutes questions que vous pourriez avoir.

Bien cordialement.



Clara BUONOMO
Avocat Associé

CARTESIA Avocats
Immeuble Bruyère 2000 - Bât. 1
650 rue Henri Becquerel
34000 Montpellier – France
c.buonomo@cartesia-avocats.fr
Tél. : 06 83 59 16 13